



Kantone als Konzerne –
Einblick in die kantonalen
Unternehmensbeteiligungen
und deren Steuerung, 2009

avenir-suisse.ch/fr/2571/
(ouvrage uniquement
en allemand)

L'Etat comme employeur

Les emplois publics sont un indicateur du nombre d'activités assurées par l'Etat et de la manière dont celui-ci offre des biens et des services. Dans ce domaine, les grandes différences entre les pays reflètent la diversité des points de vue quant aux tâches qui doivent ou non incomber à l'Etat. Alors que, dans les pays nordiques, environ 30% de l'ensemble des employés travaillent pour les pouvoirs publics, cette part se situe au-dessous des 8% au Japon et en Corée. En Suisse, 18% des employés étaient actifs dans le secteur public en 2013. Parmi eux, on trouve non seulement des employés de l'administration, auxquels on pense tout d'abord quand on parle d'«employés de l'Etat», mais aussi des enseignants, des médecins, des gardes forestiers, des archéologues, des employés de la poste, des doctorants ou des travailleurs de station d'épuration. Dans des secteurs comme l'éducation, l'approvisionnement en eau ou les services postaux, express et coursiers, environ 70% ou plus des emplois sont publics; dans

les domaines de la santé, de la distribution d'énergie ou de l'évacuation des eaux usées, le chiffre est au-dessus des 30%. Il est indéniable que la majorité de ces postes sont importants et qu'ils contribuent au bon fonctionnement de l'économie. Toutefois, on peut aussi se demander quels postes, parmi ceux-ci, doivent absolument constituer un emploi public, et donc, quand il vaudrait mieux les laisser au marché. D'un point de vue libéral, la réponse est claire: la mise à disposition des biens doit dépendre du marché autant que faire se peut, c'est-à-dire tant que le marché ne dysfonctionne pas. Or, en Suisse, on donne de plus en plus la préférence au pouvoir public. Alors que, pour l'ensemble de l'économie, la main-d'œuvre a augmenté de 20% depuis 1995, le nombre des fonctionnaires a progressé de 37%. De plus, même dans certains secteurs proches de l'Etat, le nombre des emplois a bien plus fortement augmenté ces vingt dernières années que dans le secteur privé. Cette évolution a été en particulier soutenue par les branches de la santé et des affaires sociales, dans lesquelles on a constaté une hausse du nombre d'employés de 48% depuis 1995, en comparaison avec le secteur privé.

La quantité au lieu de la qualité

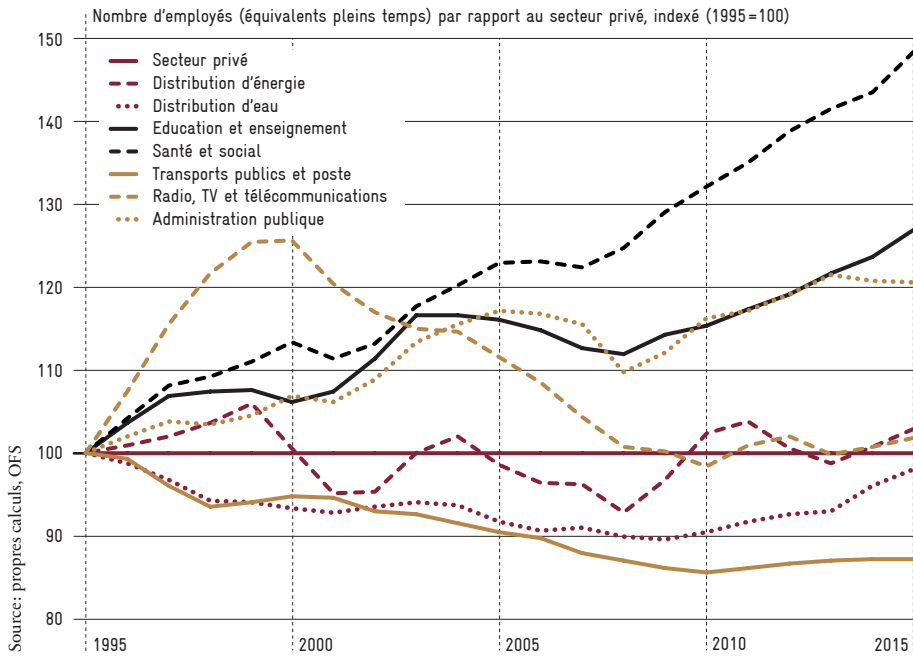
L'expansion du secteur public a des conséquences pour la productivité du travail, soit la mobilisation efficace des ressources humaines dans le processus de production. La Suisse, qui a connu la progression la plus forte du nombre d'employés publics parmi les pays de l'OCDE, affiche un accroissement

de la productivité du travail plus faible de 0,4 point de pourcentage que la moyenne de l'OCDE (1,6% par an pour 1995–2013). Cela s'explique en grande partie par le niveau relativement élevé de la productivité en Suisse. Il n'empêche, la hausse du nombre d'employés dans l'administration et dans les secteurs proches de l'Etat a eu une influence négative. Contrairement à ce qui se passe dans le secteur privé, la valeur ajoutée réelle dans le secteur public n'a que légèrement augmenté ces dernières années par rapport au nombre d'employés, ce qui se reflète dans la hausse limitée de la productivité.

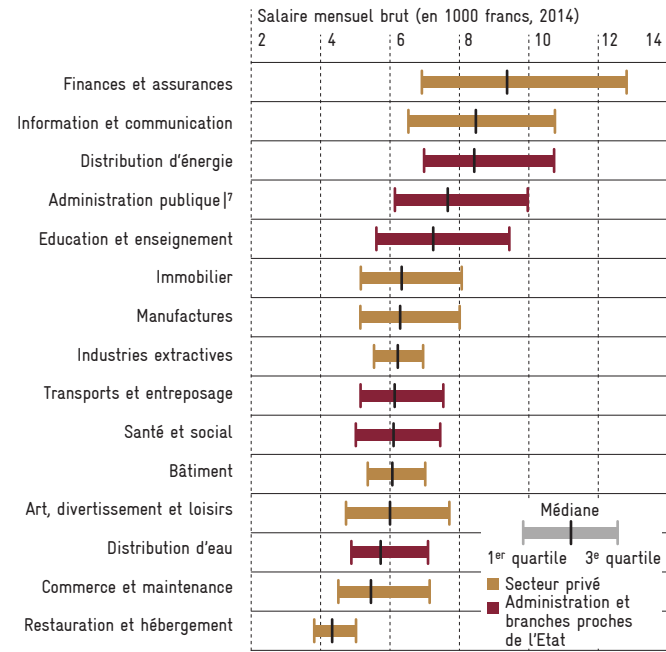
Une plus grande égalité hommes-femmes

L'analyse du secteur public est également intéressante du point de vue de l'activité professionnelle des femmes. La part des femmes parmi les employés est clairement plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé (46% contre 36%). De plus, une enquête auprès des organes directeurs des cantons suisses (Conférence suisse des chanceliers d'Etat 2016) montre qu'avec 13%, la part des femmes à des postes à responsabilités dans le secteur public reste certes basse, mais est toutefois plus de deux fois plus élevée que dans le secteur privé (6%). Ces deux résultats s'expliquent soit par de meilleures possibilités de concilier vie familiale et vie professionnelle (temps de travail flexible, temps partiel), soit par un pourcentage d'emplois typiquement féminins plus élevé que la moyenne. *TS*

Branches proches de l'Etat créatrices de nombreux emplois

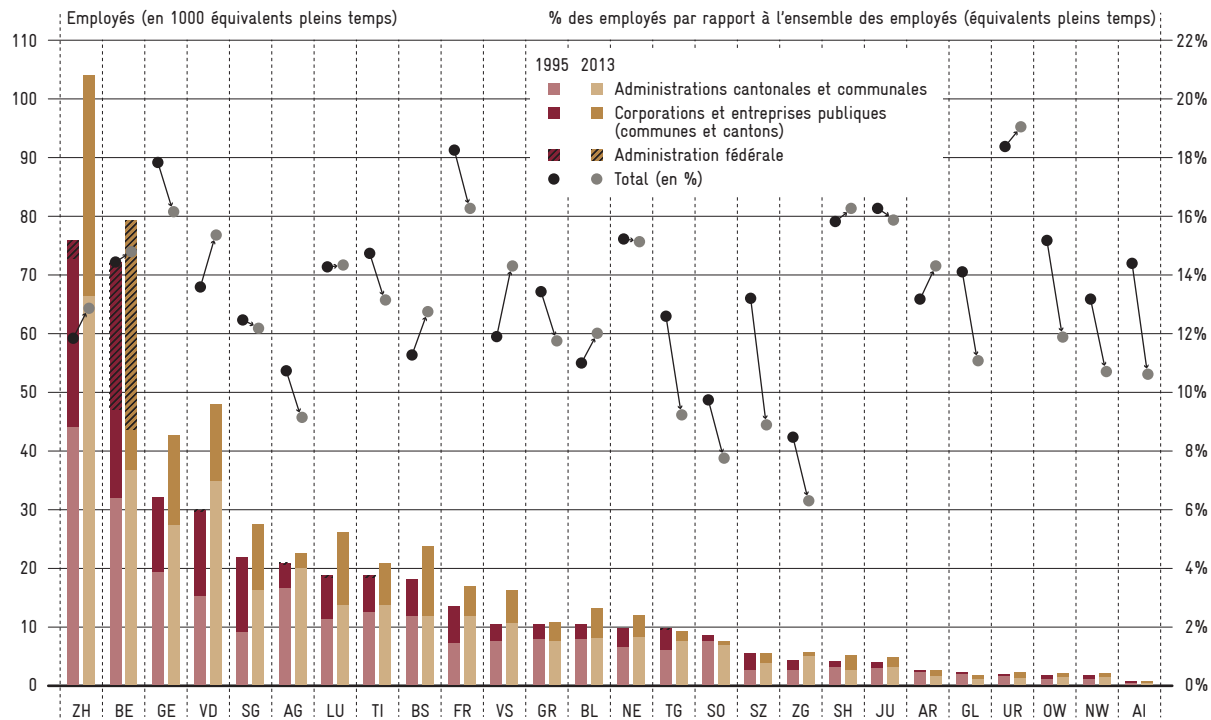


Salaires élevés dans l'administration et les secteurs proches de l'Etat



Il est essentiel, lors de l'analyse des emplois, de faire la distinction entre «public» et «privé». C'est ce qui est fait par branches dans les graphiques ci-dessus. En plus de l'«administration publique», il existe d'autres branches qui peuvent être qualifiées de proches de l'Etat. Dans le graphique inférieur, la distinction s'opère sur la base de l'analyse du secteur. Ici, la forme juridique de l'«unité institutionnelle» (p. ex., une entreprise) est déterminante. Prenons l'exemple d'une institutrice pour illustrer la différence. Si l'on regarde par branche, ce cas se rattache à la branche proche de l'Etat «Education et enseignement», alors que, dans l'analyse du secteur, il relève de l'administration communale. Le nombre d'emplois publics varie selon la grille d'analyse utilisée.

Grandes différences cantonales dans les emplois du secteur public



1995

12.03.2000

26.11.2000

02.12.2001

26.09.2004

14.06.2015

05.06.2016

2016

Votation 461.
Pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales.
Initiative populaire.

Votation 473.
Nouvelle loi sur le travail.
Référendum fac.

Votation 480.
Frein à l'endettement. Référendum obl.

Votation 512.
Services postaux pour tous. Initiative populaire.

Votation 595.
Loi fédérale sur la radio et la télévision. Référendum fac.

Votation 600.
En faveur du service public. Initiative populaire.